

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE**  
**SAINTE AGATHE DES MONTS**

Procès-verbal des délibérations du conseil de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts lors de la séance extraordinaire tenue le 20 septembre 2022 à 18 heures, dans la salle de la place Lagny située au 2, rue Saint-Louis à Sainte-Agathe-des-Monts.

**Présences :**

Frédéric Broué	Hugo Berthelet
Chantal Gauthier	Nathalie Dion
Sylvain Marinier	Brigitte Voss
Marc Tassé	

**1. Ouverture de la séance extraordinaire**

Tous les membres du conseil déclarent avoir renoncé à la réception de l'avis de convocation dans les délais requis.

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Le quorum étant constaté, le président procède à l'ouverture de la séance, en présence du directeur général et de la greffière; il est 18h01.

À moins d'indication contraire, le vote du maire ou du président de la séance n'est pas inclus dans le nombre des voix exprimées à l'égard de chacune des prises de décision.

**2022-09-374**

**2. Embauche d'une employée permanente - Direction générale et mairie - Adjointe de direction**

CONSIDÉRANT la création du poste de poste d'adjointe de direction à la direction générale et mairie;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de combler ce poste;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'affichage du poste et du processus de sélection, une candidate a été retenue;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection composé du directeur général, du maire et de la directrice du Service des ressources humaines;

Il est proposé

**ET RÉSOLU** d'embaucher comme employée permanente non-syndiquée madame Jo-Annie Labelle, à titre d'adjointe de direction à la direction générale et mairie à compter du 11 octobre 2022 assujettie à une période de probation de six (6) mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Initiales	
Maire	Greffier

**3. Dépôt du projet de règlement décrétant des dépenses en immobilisation et un emprunt de 2 000 000 \$ afin d'effectuer divers travaux au Théâtre le Patriote et avis de motion (2022-EM-345)**

Le conseiller Sylvain Marinier dépose le projet de règlement 2022-EM-345 décrétant des dépenses en immobilisation et un emprunt de 2 000 000 \$ afin d'effectuer divers travaux au Théâtre le Patriote et donne un avis de motion que ce règlement sera soumis au conseil pour adoption, avec ou sans changement, lors d'une séance distincte et tenue au plus tôt le deuxième jour suivant la présente séance.

**4. Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour**

**5. Levée de la séance extraordinaire**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée sans autre formalité.

---

Le président de la séance,  
Monsieur Frédéric Broué

---

La greffière,  
Me Stéphanie Allard

Initiales	
Maire	Greffier